

Formation SSIAP 2 Chef d'équipe Remise à Niveau

Service de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

✓ **Objectif :**

- Maintien et Actualisation des connaissances SSIAP 2

✓ **Public concerné et pré requis**

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 /équivalence ou diplôme ERP / IGH (de plus de 3 ans)
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel ne pouvant justifier de la fonction de SSIAP 2 (au moins 1607 heures dans les 2 ans)

✓ **Durée du stage :**

- 21 heures (3 jours)

✓ **Nombre de participants :**

- 3 à 12 stagiaires par session

✓ **Programme du stage :**

Théorie :

Selon le référentiel pédagogique (Arrêter du 5 novembre 2010 – art. Annexe V (V))

- Rappel des Fondamentaux de sécurité incendie : 2h30
- Mise en situation d'intervention : 1h
- Evolution de la réglementation de prévention et d'accessibilité : 3h
- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours : 2h
- Gestion du PC en situation de crise : 3h
- Formation des agents de l'équipe : 2h
- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité : 3h

Pratique :

- Exercice de gestion du PC en situation de crise 5h

✓ **Méthodes et moyens pédagogiques**

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique
Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Un écran interactif
 - Un poste de sécurité reconstitué
 - Matériel de détection et d'alerte
- ✓ **Tarif** : Sur devis
- ✓ **Modalités & délais d'accès**
- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
 - L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou par le salarié
 - Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
 - Nous envisagerons la date de formation selon un planning établi annuellement, toutefois sur demande l'ouverture d'une session supplémentaire peut être envisagée
 - Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
 - Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).
- ✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

EVALUATION :

- QCM Blanc : 40min

**A l'issue de la formation, et après validation par le formateur
une Attestation de Remise à Niveau (valable 3 ans) est délivrée
aux stagiaires**



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)